YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2005

DELIBERATION N° 2005/06/939

OBJET : Mise à jour du tableau des emplois.

Le Conseil Municipal,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 34,

CONSIDERANT qu'il convient de modifier le tableau des emplois de la commune, afin de procéder à de futures nominations dans différents secteurs d'activités,

VU le tableau des emplois de la Commune établi pour l'année 2005,

VU l'avis de la Commission Finances et Affaires Générales,

VU les nécessités de service,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE de modifier le tableau des effectifs ainsi qu'il suit :

- de supprimer un poste d'adjoint administratif et de créer un poste d'agent administratif,
- de supprimer un poste de brigadier /chef de Police Municipale et de créer un poste de chef de Police Municipale,
- de supprimer un poste d'agent d'entretien et de créer un poste d'agent technique qualifié,
- de supprimer un poste d'animateur et de créer un poste d'agent d'animation,

DIT que le tableau des emplois est ainsi modifié à compter de la publication et de la transmission de la présente délibération au Représentant de l'état,

HÔTEL DE VILLE
60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
SITE INTERNET : WWW.VILLE-DE-YERRES.FR
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sont inscrits au budget de la commune.

FAIT et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Le Député-Maire,

MAIRIE D'YERRES (ESSONNE) 28 91

Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président du Val d'Yerres
Communauté d'Agglomération

REÇU LE
08 JUIL. 2005
SOUS-PRÉFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVRY

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture
le 8-7-05
et de la publication le 8-7-05
Le Maire,

MAIRIE D'YERRES (ESSONNE) 28